

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par **Maître ADAMOU HAROUNA Daouda**, notaire à Niamey, il a été constitué le 07/09/2016 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale : KARTAL BTP

Forme Juridique : SARL

Objet : La société a pour objet :

- ⊗ Les bâtiments et travaux publics (BTP) ;
- ⊗ Tous travaux d'hydraulique et d'assainissement ;
- ⊗ La construction, la rénovation et décoration d'immeubles et tous ouvrages publics ou privés ;
- ⊗ Toute prestation de services ;

Et plus généralement toutes opérations commerciales, financière, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siège social : Niamey ; Quartier : Issa Béri Boulevard du Zarmaganda, Parcelle D Ilot 2127, Tél. +227 96 49 69 82 ; (République du Niger),

Capital social : 10.000.000 FCFA.

Gérant : Monsieur ERTUGRUL HAMZA.

Durée : 99 ans à compter du 07/09/2016

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2016-B-2417 du 07/09/2016.**